

AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (AIPR) : NIVEAU OPÉRATEUR

Formation
éligible au
CPF



Bâtiment

Objectifs

Identifier les risques, en temps réel, lors des interventions à proximité des réseaux et mettre en oeuvre les principes de prévention et les consignes de l'encadrement.

Contenus

– Rôles, missions et responsabilités de l'opérateur – Les principaux types de réseaux souterrains et aériens et les risques afférents – La procédure DT-DICT – Prévention et sécurité – Techniques de travaux – Passage du QCM en fin de journée (1 h maxi)

Pré-requis

Aptitude médicale au poste
Être âgé de plus de 18 ans
Parler et écrire le français

Public concerné

Validation

Attestation individuelle de compétences en relation avec la réussite ou l'échec au QCM officiel (pour la délivrance de l'AIPR Niveau opérateur par l'employeur).